



# Avertissement



**BLEUET NAIN**

No 03 – 31 mai 2011

## EN BREF :

- Gel hivernal.
- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques et pourriture sclérotique.
- Travaux culturaux et broyage forestier.
- Maïanthème du Canada.

## Gel hivernal

### *Région de la Côte-Nord*

Dans le secteur de Sept-Îles, il y a un peu de gel hivernal sur le haut des coteaux.

Pour plus de renseignements sur le gel, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 01** du 3 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn10.pdf>).

## Sommaire météorologique

### *Côte-Nord*

Secteurs de la Haute-Côte-Nord, Sept-Îles et Manicouagan : températures normales et précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### *Saguenay–Lac-Saint-Jean*

Températures normales et précipitations moyennes (1 à 3 jours).



## Stades phénologiques

### *Côte-Nord*

Secteurs de la Haute-Côte-Nord et Manicouagan : stades 3 (gonflement et séparation des écailles) et 5 (abscission des écailles, fleurs visibles).

Secteur de Sept-Îles : stades 1 (dormance hivernale) et 3.

### *Saguenay–Lac-Saint-Jean*

Secteurs de L'Ascension, Saint-Méthode, Saint-Ambroise et Falardeau : stades 3, 5 et 7 (fleurs ouvertes en petit nombre).

## Maladies

### *Pourriture sclérotique*

Pour les secteurs de la Côte-Nord, le développement des bleuetiers est encore propice pour le développement de la maladie. Pour plus d'information sur cette maladie et pour connaître la stratégie d'intervention, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 01** du 10 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf>).

## Travaux cultureux

### *Côte-Nord*

Dans le secteur de Sept-Îles, les travaux n'ont pas encore débuté.

Pour les secteurs de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan, la taille et le désherbage du printemps sont en cours.

### *Saguenay–Lac-Saint-Jean*

La taille, la fertilisation et le désherbage du printemps sont terminés dans la majorité des champs.

## Broyage forestier

Le deuxième broyage est terminé. Le premier broyage réalisé après une coupe forestière se continue et devrait prendre fin d'ici une à deux semaines.

## Maïanthème du Canada

Cette plante vivace mesure moins de 20 cm de hauteur et porte 2 ou 3 feuilles.



Elle est l'une des premières à apparaître dans les champs en végétation (A). Cette mauvaise herbe forme des tapis parfois étendus (B). Vu sa petite taille, elle ne cause pas vraiment de compétition aux bleuétiers. Aucun herbicide n'est présentement homologué pour le contrôle de la maïanthème du Canada.



A : Maïanthème du Canada  
Source : Joseph Savard, Agri-vert



B : Tapis de maïanthème (vue générale)  
Source : Joseph Savard, Agri-vert

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [andre.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:andre.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – bleuét nain – 31 mai 2011**

